



**HAL**  
open science

# La diaspora malgache aux Mascareignes (XVIIIe et XIXe siècles) : notes sur la démographie et la langue

Pier M. Larson

## ► To cite this version:

Pier M. Larson. La diaspora malgache aux Mascareignes (XVIIIe et XIXe siècles) : notes sur la démographie et la langue. *Revue historique de l'océan Indien*, 2005, Dynamiques dans et entre les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien : XVIIe-XXe siècle, 01, pp.143-155. hal-03412293

**HAL Id: hal-03412293**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412293v1>**

Submitted on 3 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La diaspora malgache aux Mascareignes (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles): notes sur la démographie et la langue<sup>1</sup>

Pier M. Larson  
*The Johns Hopkins University*

On savait depuis longtemps que «*l'apport malgache a été essentiel pour l'économie et le peuplement*» des îles Maurice et de La Réunion durant leur longue colonisation par les grandes puissances européennes<sup>2</sup>. Les rapports économiques entre les îles de l'océan Indien occidental à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> – notamment les dimensions organisationnelles, financières et démographiques du commerce des esclaves, des engagés et vivrier – ont fait l'objet de nombreuses recherches<sup>3</sup>. Néanmoins, on connaît beaucoup moins bien le contexte social et culturel des échanges économiques. J'examinerai ici les dimensions culturelles de la diaspora malgache aux Mascareignes, en prêtant une attention particulière au statut de la langue malgache. Je soutiens que la préoccupation manifestée par les chercheurs dans les dernières dizaines d'années quant au statut du français et du créole aux îles a occulté le fait que le malgache est resté une langue active, utilisée dans la vie quotidienne jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Au moins jusqu'aux années 1850, le malgache était parlé parallèlement avec le français et le créole par une population multilingue d'esclaves, d'anciens esclaves et de libres.

Ma thèse est basée sur deux prémisses fondamentales. La première est que les histoires comparées de l'esclavage à Maurice et à La Réunion nous apprennent beaucoup sur les expériences des gens qui y ont vécu dans le passé. Quoique les deux îles soient différentes sous de nombreux aspects, il est important d'étudier le statut du malgache à Maurice et La Réunion de façon concomitante, car on y a vu apparaître des schémas similaires dans l'usage de la langue. La deuxième prémisses est que les chercheurs ont trop longtemps considéré les esclaves des îles principalement comme de la main d'œuvre, comme des personnes sans culture originale. Toujours est-il que les propriétaires d'esclaves aux îles reconnaissaient eux-mêmes, on le sait très bien, les différences entre leurs esclaves malgaches, africains ou indiens. L'une des tâches importantes de l'historien de l'esclavage est d'enlever le voile du silence qui occulte la vie culturelle quotidienne. On a consacré de nombreux travaux aux questions de culture et de langue des populations esclaves des Amériques ; il est grand temps de transférer cette manière de penser à l'océan Indien, où les schémas culturels sont différents.

\*\*\*

1. Mes remerciements à Marius Conceatu et Solofo Randrianja, qui ont traduit cet article de l'anglais, et à Jean-François Géraud qui l'a préparé pour la publication. Dans ce qui suit, j'utiliserai uniquement les noms modernes des deux îles.

2. Hubert Gerbeau, « Histoire oubliée, histoire occultée ? La diaspora malgache à La Réunion : entre esclavage et liberté », in *L'esclavage à Madagascar : aspects historiques et résurgences contemporaines*, éd. Ignace Rakoto, Antananarivo, Institut de Civilisations-Musée d'Art et d'Archéologie, 1997, 24.

3. Voir les travaux d'Auguste Toussaint, Hubert Gerbeau, Jean-Michel Filliot, Jean-Claude Hébert, Gwyn Campbell, Gilbert Ratsivalaka, Jean-François Sam Long, Pier M. Larson, Michèle Marimoutou-Oberlé, et Richard Allen, entre autres.

Puisque la diaspora existe grâce à la migration, le point de départ d'une étude sur les Malgaches aux Mascareignes devrait être la démographie. Il nous faut savoir le nombre d'individus de Madagascar qui ont migré de force vers les Mascareignes (les origines de la diaspora), le nombre de Malgaches vivant aux îles à différentes époques (la diaspora à son âge d'or) et la période pendant laquelle les gens nés à Madagascar ont disparu des populations des Mascareignes (la fin des générations malgaches et la montée d'une population créole née aux Mascareignes). Nous ne saurons donner qu'une approximation de la traite des esclaves dans l'océan Indien et, plus encore que pour l'Atlantique, nous ne disposons que de très peu de statistiques exactes<sup>4</sup>. C'est à partir de celles-ci que nous devons réaliser des estimations et des projections. L'imprécision des témoignages narratifs, des recensements, des listes d'impôts, des archives de transport et des autres documents portant sur les esclaves des Mascareignes a amené Hubert Gerbeau à recommander aux historiens « *de rester prudent devant toute évaluation globale de la traite* » surtout dans la période de sa mise hors la loi par les grandes puissances<sup>5</sup>. En même temps, Gerbeau lui-même, avec Jean-Michel Filliot, Pier M. Larson, Richard Allen, Gwyn Campbell, Ho Hai Quang et d'autres chercheurs ont tenté de produire de meilleures estimations de la traite des esclaves vers les Mascareignes, depuis les régions qui les fournissaient. C'est dans le cadre des découvertes de ces chercheurs que je place mon étude de la diaspora malgache.

Parmi les premiers colons de La Réunion, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, se trouvaient des épouses, concubines et serviteurs malgaches des colons européens, dont certains avaient antérieurement vécu dans la colonie française du Fort-Dauphin, au Sud-Est de Madagascar (1643-1672). Comme la Compagnie des Indes avait banni, dès le début de son existence, l'exportation d'esclaves de ses propriétés coloniales de l'océan Indien, les premiers habitants malgaches de l'île étaient des hommes et des femmes qui s'y étaient rendus soit volontairement, soit parce qu'ils étaient liés à des colons français à divers titres autres que celui de l'esclavage<sup>6</sup>. Les rejetons nés de colons français et de leurs épouses ou concubines malgaches ont permis à l'ascendance malgache de s'insérer dans les lignées de nombreuses familles « blanches » fondatrices des deux îles, surtout à La Réunion<sup>7</sup>. L'interdiction de l'esclavage par la Compagnie a dû être supprimée au bout de quelques dizaines d'années, puisque l'existence de l'institution à La Réunion est attestée dès 1689, quatre ans après la première publication du Code Noir dans les Antilles françaises. (Il est intéressant de noter qu'une transformation des Africains de divers statuts en esclaves est survenue aussi dans la même période dans les colonies britanniques de l'Amérique du Nord<sup>8</sup>). Bien qu'un petit nombre de Malgaches se soient déplacé entre les îles de l'océan Indien occidental avec des

4. Voir Markus Vink, « The World's Oldest Trade' : Dutch Slavery and Slave Trade in the Indian Ocean in the Seventeenth Century », *Journal of World History* 14,2 (June 2003), p. 131-177.

5. H. Gerbeau, « Histoire oubliée, histoire occultée ? », *op. cit.*, p. 98.

6. Jean Barassin, « L'esclavage à Bourbon avant l'application du Code Noir de 1723 », *Recueil de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire de La Réunion (ancienne Île Bourbon)*, n. s. 2 (1957), p. 11-59; H. Gerbeau, « Histoire oubliée, histoire occultée ? »; Hubert Gerbeau, « L'océan Indien n'est pas l'Atlantique : la traite illégale à Bourbon au XIX<sup>e</sup> siècle », *Outre-Mers : Revue d'Histoire* 89, 336-337 (2002), p. 79-108.

7. Robert Chaudenson, *Le lexique du parler créole de La Réunion*, 2 vol., Paris, CNRS, 1974, i, 462; Gerbeau, « Histoire oubliée, histoire occultée ? », p. 4-9; Gerbeau, « L'océan Indien... », *op. cit.*, p. 82-83.

8. Voir T. H. Breen et Stephen Innes, « *Myne Owne Ground* » : *Race and Freedom on Virginia's Eastern Shore, 1640-1676*, New York, Oxford University Press, 1980; J. Douglas Deal, *Race and Class in Colonial Virginia : Indians, Englishmen, and Africans on the Eastern Shore during the Seventeenth Century*, New York, Garland Publishing, Inc., 1993.

statuts d'épouses, de commerçants et de marins, la majorité écrasante de ceux qui arrivèrent à Maurice et à La Réunion étaient des esclaves. La migration malgache aux Mascareignes était principalement une migration d'esclaves.

Les données disponibles pour l'Atlantique sur les caractéristiques démographiques et les ports d'origine des esclaves par bateau ne sont pas pour le moment disponibles pour l'océan Indien<sup>9</sup>. Dans le cas des esclaves transportés dans les soi-disant boutres (*dhow*s) à travers l'océan Indien par des équipages avec des capitaines indigènes, nous risquons de disposer de peu de documents. En effet, les actes de recensement, d'impôts et de douane pour une étude de la traite européenne vers les Mascareignes existent, mais ils sont bien moins fournis que ceux qui concernent l'Atlantique. En particulier, et surtout pour La Réunion, certains documents sur l'esclavage ont été délibérément détruits<sup>10</sup>. On sait qu'il y a peu d'archives des compagnies de transport, comme les manifestes de cargaison, mais les chercheurs qui travaillent dans ce domaine espèrent toujours trouver de nouveaux manuscrits dans le futur. L'origine des informations détaillées établies par Auguste Toussaint sur le mouvement des bateaux dans l'océan Indien occidental reste un mystère<sup>11</sup>. Si les documents qu'il a utilisés sont finalement découverts, comme nous l'espérons, ils devront permettre l'estimation avec une précision accrue de la démographie de l'esclavage aux Mascareignes.

En l'absence de données correspondant à celles disponibles pour l'Atlantique, les estimations sur la dimension de la traite vers les Mascareignes s'appuient sur une variété de méthodes nouvelles (et parfois non explicitées) dont les marges d'erreur se placent entre celles des estimations pour la traite dans l'Atlantique (relativement exactes) et celles du Sahara (avec une grande marge d'erreur). En 1974, Jean-Michel Filliot a évalué le nombre d'esclaves arrivant à Maurice et La Réunion, entre 1670 et l'occupation britannique en 1810 à 160 000, dont 45 % provenant de Madagascar (72 000) et 40 % d'Afrique de l'Est (64 000)<sup>12</sup>. En 1989, Filliot relativise ses conclusions antérieures en écrivant « *je pencherai maintenant pour un peu plus d'Africains et un peu moins de Malgaches* »<sup>13</sup>. La traite vers les îles a continué illégalement pendant plus de vingt ans après l'occupation britannique, mais Filliot n'en a pas estimé l'ampleur.

Pour ce qui est de La Réunion, qui retourna sous administration française en 1815, Gerbeau a estimé la traite illégale entre 1817 et 1848 à 45 000 personnes, nombre qu'il a récemment revu à la hausse, sans explication nette, à 50 000...<sup>14</sup>. Richard Allen a quant à lui estimé la traite illégale vers Maurice, entre 1810 et 1827, à 52 550 personnes<sup>15</sup>. Dans un ouvrage plus récent, Allen a donné une estimation globale pour

9. David Eltis et al., eds., *The Trans-Atlantic Slave Trade: A Database on CD-ROM*, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 1999.

10. Voir Prosper Eve, « La thèse de la douceur de l'esclavage à Bourbon: mythe ou réalité ? », *Cahiers des Anneaux de la Mémoire* 2, 2000, p. 24-25; Gerbeau, « L'Océan Indien... », *op. cit.*, p. 80-83.

11. Auguste Toussaint, *La route des îles: contribution à l'histoire maritime des Mascareignes*, Paris, SEVPEN, 1967.

12. Jean-Michel Filliot, *La traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIIIe siècle*, Paris, ORSTOM, 1974, p. 45-69.

13. Jean-Michel Filliot, « La traite vers l'Île de France », in *Slavery in South West Indian Ocean*, ed. S.B.C. Servansing, Moka, Mauritius, Mahatma Gandhi Institute, 1989, p. 94, note 2.

14. Hubert Gerbeau, « Quelques aspects de la traite illégale des esclaves à l'île Bourbon au XIXe siècle », in *Mouvements de populations dans l'océan Indien*, éd. Catherine Méhaud, Paris, Henri Champion, 1980, p. 296; Gerbeau, « L'Océan Indien... », *op. cit.*, p. 96.

15. Richard B. Allen, « Licentious and Unbridled Proceedings: The Illegal Slave Trade to Mauritius and the Seychelles during the Early Nineteenth Century », *Journal of African History* 42 (2001), Table 2, p. 100.

la traite des esclaves vers Maurice et La Réunion, confirmant le penchant de Filliot, exprimé en 1989, pour un pourcentage plus réduit de Malgaches. Dans ses révisions des estimations de Filliot publiées en 1974 et basées largement sur les analyses de recensements des Mascareignes, Allen a inclus des chiffres sur la traite illégale vers les îles, entre 1811 et 1848 (que Filliot avait omis), en soutenant que de 280 000 jusqu'à 322 000 esclaves ont été importés entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, dont 110 286 à 125 596 provenaient de Madagascar, soit presque 40 %<sup>16</sup>.

Allen distingue trois périodes de la traite pendant lesquelles le pourcentage des esclaves arrivant aux îles en provenance de Madagascar et des autres régions fournisseuses a été variable : 1670-1769, durant le régime de la Compagnie des Indes orientales (70 % de Madagascar, soit entre 31 076 et 33 379 esclaves) ; 1770-1810, pendant la période royale (31 % de Madagascar, soit entre 40 659 et 47 016 esclaves) ; et 1811-1848, de l'occupation britannique jusqu'à l'émancipation ou la période de la traite illégale (38 % de Madagascar, soit entre 38 551 et 45 201 esclaves)<sup>17</sup>. Les historiens ont reconnu depuis longtemps l'importance de ces trois périodes dans l'histoire politique des îles. Elles sont longues – la première dure tout un siècle – et l'arrivée des Malgaches fut beaucoup plus sporadique que le suggère la moyenne de chaque période.

Ces chiffres montrent que la politique de la Compagnie des Indes de diversification des origines des esclaves vers les deux îles, afin d'éviter les dangers d'une population homogène d'esclaves malgaches, fut largement accomplie, mais c'est surtout vrai après que la Compagnie eut rendu les îles au roi de France<sup>18</sup>. Si Madagascar avait été la source d'esclaves la plus proche et la moins coûteuse et avait fourni le gros de la population esclave des îles pendant le régime de la Compagnie des Indes, sa part dans la traite vers les îles diminua de manière significative avec leur rétrocession au roi de France et la fin du monopole. L'occupation des îles par la Grande-Bretagne, en 1810, et la traite illégale qui suivirent ont généré une hausse modérée du pourcentage de gens asservis arrivant de Madagascar, selon ces données, et pourtant la proportion de Malgaches fut bien plus faible qu'à l'époque de la Compagnie. Malgré la *proportion* décroissante de Malgaches parmi les esclaves importés aux îles, le nombre absolu de Malgaches qui arrivaient chaque année augmenta au cours des trois périodes, de plus de 300 à l'époque de la Compagnie, à environ 1 000 dans la période royale, jusqu'à un sommet de quelques 2 000 et plus sous le régime de la traite illégale.

Bien évidemment, les importations effectives dans une année quelconque fluctuaient considérablement par rapport à ces moyennes annuelles. Par exemple, durant certaines années après l'occupation britannique des îles, le nombre d'arrivées de Madagascar dans ces deux îles excédait facilement les 5 000 personnes<sup>19</sup>. Mais la guerre, les bouleversements politiques dans les colonies de destination et les incertitudes entou-

16. Richard B. Allen, « The Mascarene Slave-Trade and Labour Migration in the Indian Ocean during the Eighteenth and Nineteenth Centuries », *Slavery and Abolition* 24, 2 (2003), p. 33-50.

17. *Ibid.*, 41, Table 3.

18. Voir aussi Chaudenson, *Le lexique*, I, p. 452-453.

19. Pier M. Larson, « A Census of Slaves Exported from Central Madagascar to the Mascarenes between 1769 and 1820 », in *L'Esclavage à Madagascar : aspects historiques et résurgences contemporaines*, éd. Rakoto Ignace, Antananarivo, Institut de Civilisations, Musée d'Art et d'Archéologie, 1997, p. 134-135.

rant l'application des lois coloniales contre la traite des esclaves pouvaient presque étouffer la traite, comme il arriva périodiquement pendant la Révolution, les guerres napoléoniennes et l'occupation britannique. Les importations illégales cessèrent à Maurice après 1827 et à La Réunion après 1831. La population malgache des îles fut régulièrement renouvelée jusqu'à la fin de la traite des esclaves.

\*\*\*

Les statistiques sur l'appartenance ethnique des populations d'esclaves des Mascareignes confirment l'importance de Madagascar en tant que source d'esclaves pour les îles. À La Réunion, les identités ethniques des esclaves étaient d'habitude intégrée par leurs recenseurs dans des catégories composites correspondant approximativement aux origines géographiques plus larges des esclaves : Cafres (d'Afrique de l'Est), Malgaches (de Madagascar), Indiens (de partout à l'Est des îles ; parfois la zone exacte est mentionnée), et Créoles (esclaves nés aux îles). Ces catégories étaient similaires à celles de Maurice, à l'exception des esclaves de la côte Est d'Afrique, qui étaient appelés Mozambiques plutôt que Cafres. Chaque catégorie géo-ethnique d'esclaves des Mascareignes englobait une large diversité d'individus dont les identités ethniques variables étaient reconnues dans leurs pays d'origine et peut-être aussi au sein des esclaves et des anciens esclaves des Mascareignes. À Madagascar, les esclaves à destination des Mascareignes provenaient d'un large secteur de recrutement aux dimensions variables dans le temps, mais la région qui fournissait le plus avant 1800 était l'Imerina. Cette région se trouve au centre de l'île et exportait plus de la moitié des esclaves malgaches embarqués pour les Mascareignes à cette époque et, certainement, un nombre plus réduit après. Cette proportion reflète le grand nombre de captifs généré par les guerres intestines dans le très peuplé territoire d'Imerina jusqu'au début du XIXe siècle. Si les *Bolambes* (ou Amboalambos, catégorie ethnique précurseur de celle des « Merina ») des hauts plateaux de Madagascar avaient une présence significative dans la population malgache des îles bien avant 1800, leur nombre, en tant que proportion de la population malgache des îles, a baissé considérablement après cette date<sup>20</sup>.

Combien de Malgaches vivaient effectivement sur les îles depuis le début du XVIIIe siècle jusqu'à la libération des esclaves à La Réunion, en 1848 ? Les tableaux 1 et 2 présentent des données ethniques fournies par diverses sources concernant les esclaves détenus à Maurice et La Réunion, durant les années pour lesquelles ces informations sont disponibles. Le pourcentage de chaque catégorie ethnique au sein de la population d'esclaves est donné entre parenthèses après le nombre d'esclaves. Puisque les Asiatiques et les esclaves d'autres origines, comme l'Afrique de l'Ouest, formaient une petite partie de la population servile aux îles durant toutes les décennies sauf les premières et ne constituent pas l'objet de cet article, je les ai réunis sous la catégorie « Autres ».

20. Bernardin de Saint-Pierre, *Voyage dans l'Île de France : un officier du roi à l'île Maurice, 1768-1770*, Paris, Maspero, 1983 [1773], p. 116.

**Tableau 1<sup>21</sup>**  
**Ethnicités serviles, La Réunion**

| Année   | Malgaches   | Cafres      | Créoles     | Autres    | Totaux |
|---------|-------------|-------------|-------------|-----------|--------|
| 1667    | 37 (?)      |             |             |           |        |
| 1686    | 71 (38)     |             | 92 (49)     | 24 (13)   | 187    |
| 1704    | 110 (35)    | 36 (12)     | 102 (33)    | 63 (20)   | 311    |
| 1709    | 94 (24)     | 93 (24)     | 150 (39)    | 50 (13)   | 387    |
| 1735    | 3.855 (59)  | 725 (11)    | 1.503 (23)  | 487 (7)   | 6.570  |
| 1765    | 9.300 (42)  | 3.300 (15)  | 8.420 (38)  | 1.100 (5) | 22.120 |
| 1808    | 16.930 (26) | 27.365 (42) | 18.890 (29) | 1.955 (3) | 65.140 |
| 1810-28 | (21)        | (50)        | (27)        | (2)       |        |
| 1826    | 14.371 (24) | 18.845 (31) | 26.418 (43) | 1.333 (2) | 60.967 |
| 1830-33 | (17)        | (57)        | (23)        | (3)       |        |

**Tableau 2<sup>22</sup>**  
**Ethnicités serviles, Maurice**

| Année   | Malgaches   | Mozambiques | Créoles     | Autres   | Totaux |
|---------|-------------|-------------|-------------|----------|--------|
| 1725    | 46 (66)     |             |             | 24 (34)  | 70     |
| 1735    | 486 (34)    |             |             | 964 (66) | 1.450  |
| 1761    | (24)        | (15)        | (7)         | (54)     | 15.027 |
| 1806    | 11.030 (18) | 26.670 (44) | 16.784 (28) | (10)     | 60.646 |
| 1823    | (14)        | (39)        | (42)        | (5)      |        |
| 1826-27 | 12.667 (18) | 19.157 (28) | 34.787 (50) | (4)      | 69.264 |
| 1835    | (15)        | (22)        | (59)        | (14)     |        |

À La Réunion, le nombre de Malgaches est resté au-dessous de 100 jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Vers 1735, quand Mahé de Labourdonnais est devenu gouver-

21. Sources : 1667 : Jean-François Sam Long, *Les engagés malgaches à La Réunion, 1922-1930*, Saint-Denis, La Réunion, Éditions Les Cahiers de Notre Histoire, 1995, p. 21. 1686 : Barassin, « L'esclavage à Bourbon », p. 19. 1704 : Barassin, « L'esclavage à Bourbon », p. 24. 1709 : Barassin, « L'esclavage à Bourbon », p. 28. 1735 : J.V. Payet, *Histoire de l'esclavage à l'île Bourbon*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 17. 1765 : Payet, *Histoire de l'esclavage*, p. 17. 1808 : Payet, *Histoire de l'esclavage*, p. 17. 1810-28 : Gerbeau, « L'Océan Indien », p. 295-299. 1826 : P. P. U. Thomas, *Essai de statistique de l'île Bourbon*, 2 vols., Paris, Bachelier & Selligie, 1828, II, p. 322. 1830-1833 : Sudel Fuma, *L'esclavagisme à La Réunion, 1794-1848*, Paris et Saint-Denis, L'Harmattan et Université de La Réunion, 1992, p. 38.

22. Sources : 1725 : Philip Baker and Chris Corne, *Isle de France Creole: Affinities and Origins*, Ann Arbor, Mich., Karoma Publishers, 1982, p. 147. 1735 : Baker and Corne, *Isle de France Creole*, p. 195-197. 1761 : Baker and Corne, *Isle de France Creole*, p. 180. 1806 : Jacques Gérard Milbert, *Voyage pittoresque à l'Île-de-France, au Cap de Bonne-Espérance et à l'Île de Ténériffe*, 2 vols., Paris, A. Nepveu, 1812, II, p. 233 bis. 1823 : Huguette Ly-Tio-Fane Pineo, « Les esclaves 'de plantation' de l'île Maurice à la veille de l'abolition, d'après le recensement de 1823 », in *Histoires d'outre-mer: mélanges en l'honneur de Jean-Louis Miège*, éd. Colette Dubois, et al., Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1992, II, p. 640. 1826-27 : Robert René Kuczynski, *Demographic Survey of the British Colonial Empire*, 3 vols., London : Oxford University Press, 1949, II, p. 771. 1835 : Barbara Valentine, « Slaves in Mauritius at Emancipation in 1835 », in *History, Memory and Identity*, ed. Vijayalakshmi Teelock and Edward A. Alpers, Port Louis, Nelson Mandela Centre for African Culture and the University of Mauritius, 2001, p. 27.



neur des îles, 3 855 esclaves malgaches résidaient à La Réunion et 486 à Maurice, représentant presque 60 % de la population servile de La Réunion, mais seulement 34 % de celle de Maurice. Ainsi, vers le milieu de la quatrième décennie du siècle, il y avait presque huit fois plus d'esclaves malgaches à La Réunion qu'à Maurice. À toutes les périodes jusqu'à l'émancipation on retrouve plus d'esclaves malgaches à La Réunion qu'à Maurice. En même temps, le pourcentage des esclaves malgaches était plus élevé au sein de la population servile à La Réunion qu'à Maurice, quoique la différence fût moins marquée dans les dernières décennies de l'esclavage (par exemple, 22 % des esclaves à La Réunion étaient malgaches en 1826, contre 18 % pour Maurice).

Malgré la proportion décroissante de Malgaches au sein de la population servile des deux îles, le nombre absolu d'esclaves malgaches a augmenté considérablement, jusqu'à presque 17 000 à La Réunion en 1808 et plus de 11 000 à Maurice, en 1806. Vingt ans plus tard, en 1826, les populations esclaves malgaches des deux îles étaient presque à égalité, soit environ 14 000 à La Réunion et un peu en dessous de 13 000 à Maurice. Autrement dit, pendant une bonne partie du XIXe siècle, la population malgache totale des deux îles approcha les 30 000 personnes.

« *Les Madécasses peuvent... se subdiviser en plusieurs classes* », notait Milbert après sa visite à Maurice, au début du XIXe siècle, « *la population de Madagascar s'étant formée par le concours de plusieurs nations, il en résulte que ces insulaires n'ont pas tous, à beaucoup près, les mêmes caractères physiques ; leur couleur est très variée, tous n'ont point les cheveux crépus* »<sup>23</sup>. À cette liste de différences « nationales », Milbert aurait pu ajouter le dialecte et la culture, parce que la Grande Île est un lieu de diversité humaine considérable. Les commerçants d'esclaves fréquentaient la côte Est et les hauts plateaux de Madagascar mais s'aventuraient aussi sur la côte Ouest pour s'y fournir en esclaves<sup>24</sup>. Parmi ceux-ci il y en avait qui parlaient le sakalava et d'autres dialectes malgaches<sup>25</sup>. Un registre d'esclaves de Maurice, datant de 1817, énumère les origines ethniques de certains esclaves malgaches : Ambanivolo, Amboalambo, Andrantsay, Antaisaka, Antalaotra, Antanosy, Antatsimo, Betanimena, et Sakalava<sup>26</sup>. Comme cette liste le suggère, les Malgaches de la côte Est et des hauts plateaux de Madagascar prédominaient aux Mascareignes. Beaucoup de mots malgaches entrés dans le créole réunionnais démontrent également la présence significative aux îles de modes de vie et de technologies économiques des malgaches orientaux<sup>27</sup>.

Même si les habitants malgaches des îles se différençaient par leur statut légal (esclaves, libres), leur succès (propriétaire d'esclaves ou non) et leurs origines ethniques et régionales à Madagascar, leurs divers dialectes étaient pour la plupart réciproquement intelligibles. « *Si en termes de diversité des systèmes écologiques humains* », écrit l'archéologue et spécialiste de la préhistoire malgache Robert Dewar, « *Mada-*

23. Milbert, *Voyage pittoresque*, II, p. 163, 164.

24. Jean-Claude Hébert, « Les Français sur la côte Ouest de Madagascar au temps de Ravahiny (1780-1812 ?) », *Omalý sy Anio* 17-20 (1983-1984), p. 235-277 ; Prosper Eve, *Les esclaves de Bourbon : la mer et la montagne*, Paris et Saint-Denis, Karthala et Université de La Réunion, 2003, p. 63-66.

25. Stephen Ellis, « Un texte du XVIIe siècle sur Madagascar », *Omalý sy Anio* 9 (1979), p. 157-158 ; James C. Armstrong, « Madagascar and the Slave Trade in the Seventeenth Century », *Omalý sy Anio* 17-19 (1984), p. 213-214 ; Thomas Vermet, « Le commerce des esclaves sur la côte swahili, 1500-1750 », *Azania* 38, 2003, p. 76-79.

26. Cité par Richard Allen, « A Traffic Repugnant to Humanity : Children and Slave Trading in the Southwestern Indian Ocean, 1770-1830 », communication au colloque *Slavery and Unfree Labour : Children and Slavery*, Avignon, France, 19-21 mai 2004, 2004, 44 p., p. 3.

27. Chaudenson, *Le lexique*, II, p. 1083-1086.



gascar est comparable aux zones continentales avec une diversité environnementale équivalente, la diversité culturelle et, en particulier, linguistique, y est bien moins évidente, puisqu'un peu tout le monde dans l'île parle une langue commune. Ce mélange de diversité écologique et unité linguistique est assurément une des qualités uniques de Madagascar»<sup>28</sup>. Le contraire était tout aussi vrai pour les esclaves d'autres origines, surtout pour ceux d'Afrique de l'Est. Si les langues bantou d'Afrique de l'Est sont de proches parentes et sont parlées, à partir de 1770 environ, par plus d'esclaves des îles que n'est parlé le malgache, en général elles ne sont pas réciproquement intelligibles. En écrivant sur ses missions anti-esclavage sur la côte Est de l'Afrique, Fairfax Moresby a observé que les commerçants des Mascareignes qui prenaient n'importe quelle cargaison d'esclaves africains «*découvraient que chacun ignorait la langue des autres*»<sup>29</sup>. D'autre part, les Malgaches provenant des nombreuses régions de l'île auraient librement parlé entre eux sur le bateau qui les transportait aux Mascareignes.

Linguistiquement, les Malgaches de Maurice et de La Réunion constituaient ainsi un groupe bien plus significatif que les Africains. Sur les deux îles, le contingent d'esclaves qui parlaient malgache constitua à tout moment le plus grand bloc linguistique au sein de la population asservie. Ce qui est encore plus important, il y avait plus d'esclaves malgaches que de gens blancs et libres dans les deux îles (quelques-uns de ces gens libres étaient aussi Malgaches) jusqu'à 1810 environ, quand le nombre de ces gens excéda celui des esclaves malgaches. Même après cette date, il y eut toujours plus d'esclaves malgaches que de blancs au sein de la population de Maurice.

À La Réunion, l'importance initiale des Malgaches – esclaves, épouses, domestiques et concubines des colons français – permit l'introduction dans le créole français de l'île de termes malgaches en plus grande proportion que pour toute autre langue ou groupe linguistique. «*Le groupe malgache paraît avoir eu un rôle majeur sans qu'il soit fondamental*», écrit Robert Chaudenson dans son étude des origines lexicales du créole «bourbonnais». Si les mots malgaches ne représentaient qu'une petite partie du lexique créole, ils étaient employés dans le vocabulaire créole de l'économie rurale, de la vie domestique, du corps humain, de la nourriture, de l'agriculture, de la production artisanale, de la pêche, de la flore et de la faune<sup>30</sup>.

Mais – et ceci est d'une importance capitale – les dialectes malgaches étaient plus qu'une source de termes dans les langues créoles en développement. Les parlers malgaches constituaient des moyens de communication fondamentaux entre les esclaves. Cette réalité fut attestée dès les années 1760 par les Lazaristes de La Réunion, qui écrivaient que le malgache fonctionnait comme *lingua franca*, étant compris par certaines gens qui n'étaient pas nés à Madagascar, particulièrement les esclaves créoles (environ 10% de la population esclave de l'époque). À Saint-Denis, en 1765, Philippe-Albert Caulier estimait que la population esclave de La Réunion avait atteint des chiffres compris entre 17 000 et 18 000, dont environ 8 000 étaient malgaches, soit presque 45% (le tableau 1, basé sur des données officielles, montre 9 300 esclaves malgaches, représentant 42% de la population esclave). Caulier nota que le malgache était devenu

28. Robert E. Dewar, «Does it Matter that Madagascar is an Island?» *Human Ecology* 25,3, 1997, p. 485.

29. Edward A. Alpers, «Becoming 'Mozambique': Diaspora and Identity in Mauritius», in *History, Memory and Identity*, ed. Edward A. Alpers, Port Louis, Nelson Mandela Centre for African Culture and the University of Mauritius, 2001, p. 134.

30. Chaudenson, *Le lexique*, II, p. 1081-1086, 1145 (citation, p. 1081).

une langue importante sur l'île «*que les autres nations et les créoles surtout, entendent plus ou moins*»<sup>31</sup>. Au XVIIIe siècle, et probablement jusqu'au XIXe, le malgache était compris et parlé par beaucoup de personnes nées à La Réunion : ce n'était donc pas la langue des seuls Malgaches. Ceci est également vrai pour Maurice.

Grâce à leur proximité de Madagascar, à leur interconnexion à travers les activités colonisatrices de la Compagnie française des Indes orientales, et à leurs importantes populations de gens asservis et libres qui parlaient malgache, les Mascareignes servirent de base d'opération pour les missionnaires chrétiens qui cherchaient à s'installer dans la Grande Île. Au cours du XVIIIe siècle, quelques missionnaires catholiques affiliés à l'ordre de Saint-Lazare et ayant des intérêts à Madagascar, utilisèrent les Mascareignes comme base d'opération, ce que fera aussi la London Missionary Society (LMS) au début du XIXe siècle<sup>32</sup>. Tout le monde pouvait apprendre à parler malgache aux îles. Certains missionnaires menèrent des études linguistiques et rédigèrent des dictionnaires et des catéchismes dans les dialectes de la Grande Île représentés aux Mascareignes. Le premier (à Maurice) fut le *Vocabulaire malgache* de Claude Bernard Challan, imprimé en 1773, qui compte parmi les premiers livres jamais publiés aux Mascareignes et qui «*fut composé d'après les renseignements obtenus auprès des esclaves malgaches, alors nombreux dans cette colonie française*»<sup>33</sup>. Il fut suivi en 1785 par le *Catéchisme abrégé en la langue de Madagascar* de Caulier, un instrument pour l'endoctrinement chrétien des Malgaches nouvellement arrivés à La Réunion, qui avait été utilisé sous la forme de manuscrit quelques dizaines d'années avant sa publication<sup>34</sup>. Comme l'explique Caulier lui-même en 1763, lorsque l'évangélisation fut proposée aux esclaves malades et mourants de Madagascar arrivés aux barachois de Saint-Denis, la seule communication possible se faisait par l'intermédiaire de la langue malgache et des interprètes malgaches (dont beaucoup appartenaient aux Lazaristes eux-mêmes) qui travaillaient constamment avec les missionnaires : «*Quant aux adultes qui arrivent malades, s'ils sont en danger, et surtout en danger prochain, il faut employer quelqu'interprète pour les instruire des principaux mystères de la religion, de la nécessité du baptême pour être sauvé ; les porter à demander pardon à Dieu de tous leurs péchés, à se confier à sa miséricorde et aux mérites de Notre-Seigneur Jésus-*

31. Philippe-Albert Caulier à M.T.H. Pave, St. Denis, Isle Bourbon, 25 février 1764, Archives de la Congrégation de la Mission, Paris, Registre 1504, 181r-182r (citation, 182r).

32. Voir Jean-Louis Peter, «*Pour un éventuel chapitre de l'histoire du Christianisme à Madagascar*», *Omalý sy Anio* 8 (janvier-juin 1979), p. 67-173 ; Vincent Belrose-Huyghues et Jean-Louis Peter, «*Les premières missions à Madagascar à la lumière des matériaux de la 'propagande' du Prof. Dr Schmidlin de Munster*», *Omalý sy Anio* 11 (Janvier-Juin 1980), p. 13-127 ; Vincent Belrose-Huyghues, «*Les Archives de la Propagande : une source pour l'histoire de l'océan Indien Sud-Oriental (XVIIe-XVIIIe siècles)*», *Mélanges de l'Ecole Française de Rome (Moyen Age - Temps Modernes)* 92 (1980-1981), p. 237-248 ; Vincent Belrose-Huyghues, «*Religion et esclavage aux Mascareignes sous le gouvernement de Farquhar*», in *Le mouvement des idées dans l'océan Indien occidental : Actes de la table ronde de Saint-Denis, 24 au 25 juin 1982*, Saint-Denis de La Réunion, AHIOI, 1985, p. 317-330 ; Bruno Hübsch, «*Premiers contacts du christianisme et de Madagascar, XVIIe et XVIIIe siècles*», in *Madagascar et le Christianisme*, éd. Daniel Ralibera, Antananarivo, Ambozontany, 1993, p. 163-184 ; Bruno Hübsch, «*Les vellétés missionnaires du XVIIIe siècle*», in *Le Christianisme dans le sud de Madagascar*, Fianarantsoa, Ambozontany, 1996, p. 97-105 ; Bruno Hübsch, «*Vellétés d'établissement missionnaire à Madagascar à la fin du XVIIIe siècle*», *Etudes Océan Indien* 23-24 (1997), p. 57-65.

33. Claude Bernard Challan, *Vocabulaire malgache, distribué en deux parties, la première françois et malgache, la seconde malgache et françois, Par Mr. Challan, prêtre de la Mission & curé de la paroisse St. Louis, à l'Isle de France, à l'Isle de France, De l'Imprimerie Royale, Avec Approbation & Privilège de M.M. les Administrateurs*, 1773. La citation est de Auguste Toussaint, «*La diffusion de l'imprimerie dans l'océan Indien*», in *Le mouvement des idées dans l'océan Indien occidental : Actes de la table ronde de Saint-Denis, 24 au 25 juin 1982*, Saint-Denis de La Réunion, AHIOI, 1985, p. 235.

34. Philippe-Albert Caulier, *Catéchisme abrégé en la langue de Madagascar, pour instruire sommairement ces peuples, les inviter et les disposer au baptême*, Rome, Collège de la Propagande, 1785.

*Christ, à s'unir à sa mort, et aimer Dieu de tout leur cœur. Mais comme on trouve très peu d'interprètes capables de leurs faire entendre ses vérités, il est expédient de se munir du cahier où elles sont exprimées en langue malgasse, quant se ne serait que pour conduire et aider les interprètes à l'expliquer de manière à se faire entendre de ses pauvres moribonds, auxquels Dieu départ quelquefois des grâces singulières; comme on voit dans ceux qui désirent ardemment le baptême et qui après l'avoir reçu paroissent joyeux et reconnaissants»<sup>35</sup>.*

À Maurice, Antoine Flageollet composa son propre catéchisme en malgache et l'utilisa à des fins similaires, bien qu'il ne fût jamais imprimé<sup>36</sup>. Flageollet rédigea également une grammaire manuscrite du malgache, qui fut injustement attribuée à Chapelier du temps de sa première publication, quelques dizaines d'années après sa mort<sup>37</sup>. Parmi les amis de Flageollet à Maurice était le Rév. John LeBrun, un missionnaire de la LMS. Quand Flageollet invita LeBrun, qui était protestant de la LMS, à parler à ses paroissiens un dimanche où il était malade, l'apparition à l'église du très connu avocat des esclaves et des gens libres faillit déclencher une révolte<sup>38</sup>. LeBrun emmenait les missionnaires de la LMS se rendant à Madagascar chez Flageollet, à sa paroisse de Moka, comme il fit en février 1822 avec John Jeffreys<sup>39</sup>. Le chaleureux accueil dont bénéficièrent LeBrun et Jeffreys suggère qu'il n'est pas inconcevable que Flageollet leur permit aussi de lire ses manuscrits en malgache. Au début du XIXe siècle, les vastes travaux linguistiques de Barthélemy Huet de Froberville servirent de base pour la première étude de la langue malgache par le missionnaire de la LMS David Jones (qui participait à la traduction de la Bible en malgache à Antananarivo pendant les années 1820 et 1830)<sup>40</sup>. En 1819, se remettant d'une maladie au domaine de Belle Ombre à Maurice, à la suite d'une tentative échouée d'établir une mission près de Tamatave, Jones écrit à William Alers Hankey de la LMS que « M. Telfaire [Charles Telfaire, propriétaire du domaine] a recueilli beaucoup de vocabulaires de la langue malgache et aussi les journaux de nombreuses personnes qui avaient voyagé et s'étaient installées à Madagascar; et j'occupe tous mes jours à en extraire des éléments et à les comparer avec mon propre vocabulaire... Avec M. Telfaire, j'ai déjà vu un catéchisme catholique romain en la langue de Madagascar; mais il est plutôt défi-

35. Philippe-Albert Caulier, « Directoire des paroisses de l'Isle de Bourbon pour l'Isle de France », 1<sup>er</sup> octobre 1763, Archives de la Congrégation de la Mission, Registre 1504 (ce document n'est pas paginé).
36. « Catéchisme abrégé à l'usage des Insulaires de Madagascar, par M. l'Abbé Ante. Flageollet, prêtre de la mission de St. Lazare et Curé de la paroisse de Moka de l'isle Maurice, Revu, corrigé, et augmenté par Barthélemy Huet Chev. de Froberville, Ancn. Cape. d'infanterie, membre de la société d'Emulation de l'isle de Maurice et de celle des sciences et arts de Batavia, Port Louis, Isle Maurice, le 5 janvier 1816 », British Library, Londres, Manuscripts Division, Additional Manuscript 18131, 133r-158v.
37. « Grammaire de la langue madécasse par feu M. Chapelier, naturaliste du gouvernement de Madagascar, publiée par R.P. Lesson », *Annales Maritimes et Coloniales* Tome 1, 2e Partie (1827), p. 90-121.
38. L. Rivaltz Quenette, *L'œuvre du Révérend Jean LeBrun à l'Île Maurice*, Port-Louis, Maurice, Regent Press, 1982, p. 149.
39. Keturah Jeffreys, *The Widowed Missionary's Journal: Containing Some Account of Madagascar and also a Narrative of the Missionary Career of the Rev. J. Jeffreys*, Southampton, Eng., Printed for the Author, 1827, p. 23-27.
40. Barthélemy Huet de Froberville, « Dictionnaire Français et Madécasse, divisé en trois colonnes, à l'île Maurice le 21 février 1816 », British Library, Manuscripts Division, Additional Manuscripts 18118-18120. Une liste des autres manuscrits de Huet de Froberville, y compris une traduction des Écritures Saintes en un dialecte méridional du malgache, peut se trouver dans Philippe de Froberville, « Barthélemy Huet de Froberville (1761-1835) », in *Hommes et destins (Dictionnaire biographique d'Outre-Mer): Madagascar, Tome III*, Paris, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1979, p. 244-246. L'usage que David Jones a pu faire des manuscrits de Froberville est discuté dans William Edward Cousins, « Among Old Malagasy Books in the British Museum: The 'Great Dictionary of Madagascar' by M. De Froberville », *Antananarivo Annual and Madagascar Magazine* (1889), p. 65-72.

cient en matière de prononciation»<sup>41</sup>. Le catéchisme en question pouvait être soit le manuscrit du *Catéchisme abrégé* de Flageollet, soit celui de Caulier du même titre, publié à Rome peu avant la Révolution.

S'il est clair que les documents inspirateurs et fondateurs pour les vocabulaires et les catéchismes malgaches des Lazaristes dans le XVIII<sup>e</sup> siècle tardif étaient le catéchisme et le dictionnaire de Flacourt, rédigés à Fort-Dauphin au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et publiés en 1658, le rôle des gens d'origine malgache aux îles dans la production et l'usage de ces documents fut ignoré par presque tous ceux qui se sont penchés sur les travaux linguistiques des missionnaires et autres aux Mascareignes. Bien évidemment, sans l'aide des Malgaches vivant autour d'eux, les missionnaires n'auraient pu ni apprendre la langue, ni espérer traduire leurs doctrines dans la langue de la Grande Île. Tout comme il leur aurait été impossible d'évangéliser les esclaves nouvellement arrivés aux îles. Quant ils partirent pour Madagascar, les premiers missionnaires de la LMS se virent allouer par le gouverneur Farquhar des esclaves ou apprentis malgaches appartenant au gouvernement [des « government blacks »] qui leur servirent d'interprètes et de serviteurs<sup>42</sup>. James Hastie, ambassadeur du gouverneur Farquhar à Madagascar jusqu'à sa mort en 1826 avait également profité des interprètes Prépîn et Alain, et de deux autres encore dont nous ignorons les noms, tous d'origine malgache et qui étaient esclaves à Maurice avant leur renvoi à Madagascar<sup>43</sup>.

Quiconque chercherait à établir l'influence du malgache sur les ouvrages littéraires produits aux îles devrait commencer par les célèbres *Chansons madécasses* du poète Évariste de Parny, un recueil de chansons traduites du malgache, publié pour la première fois à Paris, en 1787. Parny était le descendant d'une famille réunionnaise et fut temporairement l'élève du Père Caulier à l'éphémère collège Saint Cyprien de Saint-Denis<sup>44</sup>. Les *Chansons madécasses* furent republiées plusieurs fois, le plus récemment en 2000, et portent la marque de l'influence des sensibilités malgaches sur la littérature réunionnaise. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le compositeur Maurice Ravel mit en musique ces chansons<sup>45</sup>.

La langue et la culture malgaches restèrent très actives aux Mascareignes jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Milbert et Billiard mentionnent tous les deux les chansons et danses distinctives des Malgaches et la présence d'instruments comme les *valiha*, *lokanga*, et *kabosy*<sup>46</sup>. Mais c'est la documentation relatant les malheurs de Ratsitanana à Madagascar, son procès et son exécution à Maurice qui engendra pour les communautés malgaches des Mascareignes un intérêt plus fort que de coutume dans les

41. Jones à Hankey, Belle Ombre, Maurice, 7 août 1819, Archives de la LMS, Londres, lettres en provenance de Madagascar, 1.2.A, p. 3.

42. Jones à Waugh, Maurice [Port Louis], 10 novembre 1818, Archives de la LMS, lettres en provenance de Maurice, 1.1.C, p. 1.

43. Hastie à Chief Secretary, s.l. [Port Louis], 3 juin 1825, Archives Nationales de Maurice, Coromandel, Série HB, Volume 4, Document n° 14, p. 1-2.

44. Évariste Désiré de Forges Parny, *Chansons madécasses, traduites en François, suivies de poésies fugitives, Par M. le Chevalier de P...* (À Londres, et se vend à Paris : Chez Hardouin et Gattey, 1787). Jean Barassin, « Le collège Saint Cyprien, 1751-1795 », *Bulletin de l'Académie de l'Île de La Réunion* 23 (1967-1968), p. 7-34.

45. Maurice Ravel, *Chanson madécasses, traduites en français par Evariste Parny, mises en musique par Maurice Ravel, Edition pour Chant et Piano*, Paris, Editions Durand & Cie., 1926 ; Maurice Ravel and Madeleine Grey, *Trois chants hébraïques, Chansons madécasses*, New York, Vox, 1932, enregistrement de 3 disques, 78 tours, 10 pouces.

46. Milbert, *Voyage pittoresque*, II, p. 185 ; Auguste Billiard, *Voyage aux colonies orientales ou Lettres écrites des îles de France et de Bourbon pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820, à M. le cte de Montalivet, pair de France, ancien ministre de l'intérieur, etc.*, Paris, Librairie française de l'Avocat, 1822.

écrits sur l'esclavage aux îles<sup>47</sup>. Les identités ethniques et les pratiques culturelles des esclaves sont fréquemment occultées dans les documents historiques sur Maurice, comme l'a remarqué Megan Vaughan<sup>48</sup>. La raison pourrait en être que peu d'entre eux qui produisaient ce genre de documents étaient dans le secret des pratiques culturelles des esclaves ou bien qu'ils les trouvaient indignes d'être rapportées.

Dick, un des Malgaches accusés avec Ratsitanana, aurait fourni à Ratsitanana un « *gris-gris corne de bœuf avec le cordon pour mettre sur la tête* » pour détourner la foudre et allumer un feu dévastateur à Port-Louis. Quelques années plus tard, plusieurs Malgaches furent surpris dans les montagnes derrière Port-Louis en train de pratiquer les rites funéraires de leur pays pour un camarade décédé, une pratique qui, pour le révérend LeBrun, était commune pendant la nuit<sup>49</sup>. Les Malgaches de La Réunion pratiquaient des rites similaires de leur pays<sup>50</sup>.

James Hastie, chargé de la détention de Ratsitanana à Madagascar et de son transport à Maurice à bord d'un bateau britannique au début de 1822, écrit, peu après l'évasion du prisonnier du bagne de Port Louis, que Ratsitanana « *ne connaissait que sa langue maternelle* ». Pendant son court séjour dans l'île, Ratsitanana avait communiqué avec les autres Malgaches du bagne et de la Montagne du Champ de Lort dans leur langue maternelle. Appelé devant le juge Fressanges, Ratsitanana fut interrogé par l'intermédiaire d'un interprète, un certain Ravode, « *natif de Madagascar, libre* ». Une série d'interprètes malgaches, pour la plupart libres, furent utilisés lorsque Ratsitanana apparut ultérieurement au procès devant le tribunal au complet. Et quand Ratsitanana essaya de communiquer dans sa langue maternelle avec un certain M. Boulanger, professeur au Collège Royal, depuis la fenêtre à barreaux de sa cellule qui donnait sur la cour de l'enceinte de police où il était détenu, un Malgache fut pres-tement amené pour traduire ce qui se trouva être la demande d'un marché. Le marché fut rejeté. Ratsitanana et deux de ses compatriotes accusés avec lui, Coute-Voude, un apprenti, et Latulipe, un esclave, furent décapités à la Plaine Verte de Port-Louis, le 15 avril 1822<sup>51</sup>.

Plus d'une décennie plus tard, quand les missionnaires de la LMS furent chassés de Madagascar par Ranavalona, deux d'entre eux (John Canham et David Johns) voulurent s'installer à Port Louis pour travailler parmi les esclaves et affranchis d'origine malgache. Canham et Johns projetaient d'employer la langue malgache pour instruire les esclaves et les apprentis dans les principes de la religion chrétienne et de prêcher régulièrement en malgache, car, selon Johns « *il y a beaucoup parmi les apprentis et les libres de cette ville qui ont des connaissances en la langue malgache* »<sup>52</sup>. Des réfugiés chrétiens de l'Imerina à Madagascar ont effectivement prêché l'Évangile à Maurice et en langue malgache pendant les années 1830 et 1840.

47. Christian G. Mantaux, « Ratsitanana, prince Merina exilé à l'île Maurice en 1821 ; son exécution en 1822 », *Bulletin de l'Académie Malgache* 48, 1-2 (1970), p. 115-181.

48. Megan Vaughan, « Slavery and Colonial Identity in Eighteenth-Century Mauritius », *Transactions of the Royal Historical Society* 8 (1998), p. 201-202.

49. Belrose-Huyghues, « Religion et esclavage », p. 321-322.

50. Prosper Eve, « La thèse de la douceur de l'esclavage », p. 24.

51. L'histoire de Ratsitanana existe éparpillée dans les Archives Nationales de Grande-Bretagne et de Maurice. Je prépare actuellement une étude sur sa vie et sa mort, dont une communication préliminaire a été présentée à l'Université de Maurice, Réduit, le 20 juin 2004.

52. Canham à Ellis, Mauritius, 9 septembre 1834, Archives de la LMS, lettres en provenance de Maurice, 1.4.C, pp. 2-3 ; Johns à Dick, Port Louis, 29 septembre 1836, même archive, 2.1.D, p. 1 (citation).

Jusqu'en 1850 il y avait une réunion régulière à Maurice des chrétiens d'origine malgache pour prier et chanter. Quant il visita Maurice en 1850, J.-J. Freeman, de la LMS, prêcha à Port Louis et à Moka en langue malgache à presque 400 ex-esclaves et réfugiés chrétiens de Madagascar<sup>53</sup>.

\*\*\*

La présence des Malgaches à La Réunion, telle qu'elle est attestée par les recensements et les témoignages narratifs, confirme la déclaration de Robert Chaudenson, selon laquelle « *Ils ne constituent donc pas une écrasante majorité comme on le pense parfois, mais ils sont néanmoins un groupe bien plus important et cohérent qu'aucun groupe servile dans aucune autre colonie* »<sup>54</sup>. Ce que Chaudenson ne précise pas est le fait que, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait à La Réunion plus de Malgaches que de Blancs ou d'esclaves créoles. Quoique les esclaves malgaches aient été largement dispersés sur les habitations des deux îles Mascareignes, ils s'associèrent et communiquèrent fréquemment les uns avec les autres, soit quotidiennement sur les habitations, soit régulièrement aux lieux de rencontre, aussi bien clandestinement qu'ouvertement, durant les jours de marché et pendant leurs jours de repos. Les brutalités de l'esclavage - bien étudiées sur les deux îles - ne détruisirent jamais la langue malgache, qui ne disparut qu'après 1850.

Jusqu'à présent, les chercheurs ont largement ignoré la langue et la culture malgaches dans les Mascareignes coloniales ou ont privilégié leur influence sur le développement du créole français. Chaudenson, Baker et Corne ont certainement raison quant au nombre réduit de mots malgaches dans les créoles de La Réunion et de Maurice, mais ils sous-estiment l'importance de la langue malgache en tant que moyen indépendant de communication sur les îles. Les informations présentées ici exigent de repenser les thèses de Chaudenson sur la rapidité avec laquelle le français créolisé aurait remplacé le malgache. « *Quel autre moyen de se comprendre peuvent avoir Indiens et Malgaches ?* » écrit Chaudenson. « *C'est là évidemment un facteur essentiel de la rapidité avec laquelle ce parler élimine les autres langues vernaculaires* »<sup>55</sup>. Pour Chaudenson, le remplacement par le créole français des langues vernaculaires comme le malgache s'est produit très tôt, vers 1720. « *Dès 1720* », écrit-il, « *le bourbonnais avait pris une forme quasi-définitive* »<sup>56</sup>.

Cette dernière constatation est peut-être vraie, mais le malgache n'a certainement pas disparu des îles dès 1720. En réalité, le nombre de ceux qui parlaient le malgache n'a pas cessé d'augmenter entre 1720 et 1820, comme les tableaux 1 et 2 le démontrent. Il est évident que les chercheurs dans la langue et la culture des îles devraient penser à un usage *simultané* du créole français et du malgache au sein d'une population subalterne multilingue d'esclaves, d'anciens esclaves et de gens libres malgaches, jusqu'à 1850 tout au moins.

53. Ratsarahomba à Freeman, Port Louis, 6 janvier 1849, Archives de la LMS, Africa Odds, 2.3.B (lettre en malgache); Freeman à Tidman, Port Louis, 20 août 1850, même archive, 2.5.B, p. 2.

54. Robert Chaudenson, « Femmes et langues dans la société d'habitation bourbonnaise », in *La femme et les sociétés pluri-culturelles de l'océan Indien*, éd. Gillette Staudacher-Villiamée, Paris, SEDES, 2002, p. 201.

55. Chaudenson, *Le Lexique*, I, p. 462.

56. *Ibid.*, I, p. 465.